

# HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

« Thiers le peuplé »

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, dirigée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 2 720 titres à ce jour. « Parmi les modestes demeures de nos maîtres des métiers d'autrefois, écrit l'auteur dans son avertissement, presque toutes construites sur un modèle uniforme, et qui donnent une idée assez juste de ce qu'était jadis notre ruche industrielle, Thiers offre encore aux curieux quelques restes des anciens temps. Ses églises de Saint-Genès et du Moûtier, défigurées par les bâtisses qui ont remplacé leurs clochers détruits au cours des révolutions, conservent, en dépit de réparations malheureuses, d'inté-



ressants vestiges d'architecture romane. Ses vieilles maisons des rues de la Vaure, du Bourg, des Boucheries, du Piroux, de la Conchette, curieux spécimens des constructions bourgeoises aux XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, la vieille porte du « Coin des hasards », le château du Pirou, construit en 1423 pour Guillaume Bouilher du Chabrol, enfin bien d'autres détails, pittoresques ou gracieux, dédommagent l'artiste et l'archéologue de leurs fatigues dans les rues de « Thiers le peuplé ».

Bientôt réédité

## ÉTUDE SUR LA VILLE DE THIERS

La communauté des habitants (1272-1789)

Les seigneurs du couteau

par **Hubert JACQUETON**

Le site exceptionnel sur lequel s'est développée la ville de Thiers lui confère un aspect très pittoresque. Aujourd'hui encore, le noyau ancien a gardé sa structure médiévale, avec des rues étroites, sinueuses et pentues, reliées par des *peddes*, ces passages couverts réunissant deux immeubles au-dessus d'une ruelle. Dès le VI<sup>e</sup> siècle, une forteresse abritait une église en bois et des habitations ; elle fut détruite par Thiéri, lors de sa campagne d'Auvergne, en 532. La découverte à proximité d'une sépulture attribuée à saint Genès, en fit un lieu de pèlerinage,

qui donna naissance à la ville haute. Au début du XI<sup>e</sup> siècle, l'organisation de la cité est assez complexe. Dans la plaine, le monastère est au centre d'une agglomération dont l'abbé est le seigneur. La ville haute, elle, s'organise autour du château occupé par un seigneur vassal du comte d'Auvergne, de l'église Saint-Genès et de l'église Saint-Jean. La Durolle, si tumultueuse avec ses multiples chutes, est utilisée dès le début. Les artisans construisent leurs habitations sur ses rives escarpées et les Thiernois devinrent « les seigneurs du couteau », sachant allier leur compétence technique à une audace commerciale qui les conduira jusque dans le sillage des pionniers du Nouveau Monde.

### L'organisation municipale

Après avoir évoqué les origines de Thiers, dans son introduction, Hubert Jacqueton développe le sujet précis de son ouvrage, la communauté des habitants, en douze chapitres. Le premier est consacré à l'organisation municipale, aux chartes de franchises et aux commis es affaires de 1272 à 1569. Le deuxième étudie une autre période de l'organisation municipale, le consulat de 1569 à 1692. Il présente les assemblées générales, les consuls, les conseillers et conseils de ville, les séances du conseil avec adjonction de notables, les assemblées générales extraordinaires, les délégués au fait de la police, les auditeurs des comptes des consuls, la milice urbaine... Le troisième chapitre est consacré à l'organisation municipale pendant la période de l'échevinage, de 1692 à 1789, avec le corps de ville et les assemblées, les maires et échevins, les délégués à la police, les auditeurs des comptes, la milice urbaine et la garde bourgeoise, les collecteurs. Le chapitre quatrième s'intéresse d'abord au corps de ville et les officiers de la châtellenie puis au corps de ville et les fermiers de la leyde. Dans le cinquième, l'auteur détaille le corps de ville et les représentants de l'autorité royale, avec le conseil du roi, les juridictions financières, les gouverneurs d'Auvergne, les intendants, les réjouissances publiques, les réceptions officielles, le bureau du contrôle du sel, les logements des troupes et garnisons. Le chapitre sixième rapporte la présence de la ville à l'assemblée du tiers-état d'Auvergne. L'auteur présente ensuite les services municipaux (les hôpitaux et l'assistance publique, les établissements d'instruction, le service des eaux, les voies de communication, les lettres et paquets). Le chapitre huit rapporte les faits de guerre : Thiers occupé par les huguenots, la Ligue, les troubles du XVII<sup>e</sup> siècle, la compagnie des archers et des arquebusiers. Puis, l'auteur se penche sur les épidémies de peste, les famines et les disettes. Les derniers chapitres sont consacrés aux finances municipales, d'une part et au mouvement de la population, d'autre part. De nombreux documents sont fournis en appendice.

UNE COLLECTION  
UNIQUE EN FRANCE  
DE 2722 TITRES

39 TITRES SUR LE  
PUY-DE-DÔME

Renseignements au  
03 23 20 32 19

# ÉTUDES SUR LA VILLE DE THIERS

**D**ans son avertissement, Hubert Jacqueton dévoile au lecteur l'évolution de son travail au fil de ses recherches. Descendant de maîtres couteliers établis à Thiers depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, coutelier lui-même, son intention était d'étudier les origines de la coutellerie thiernoise, en hommage à ses prédécesseurs, à l'heure où il devait renoncer aux marques paternelles. Très vite, il s'aperçut qu'il ne pouvait dissocier cette activité des autres métiers de la ville, tels que les papetiers, les tanneurs, les grainiers, les cartiers et les filetiers. Il ne pouvait pas non plus passer sous silence les entités sociales avec lesquelles toutes ces corporations étaient en contact constant. Son projet pris donc des proportions bien différentes. Il s'agissait alors de publier quatre fascicules dont le contenu n'irait pas au-delà de la Révolution de 1789. Le premier est intitulé *La communauté des habitants*, le deuxième, *Industries, commerce, agriculture*, le troisième, *Les seigneurs* et le quatrième, *Les établissements ecclésiastiques*. Malheureusement, seul, le présent ouvrage verra le jour. Dans un premier temps, Hubert Jacqueton établit les attributions des autorités qui composaient la municipalité, la nature et l'étendue du mandat qui leur était confié. Dans un deuxième temps, il montre les agissements de ces mandataires veillant au développement de la commune et au bien-être de ses habitants, à travers les multiples incidents de la vie publique. Il nous fait pénétrer, ainsi, dans le quotidien des Thiernois. Grâce aux nombreux documents consultés par l'auteur, le lecteur vit à la fois les décisions importantes qui ont conditionné l'évolution de la cité, les rapports de force entre les différents acteurs du pouvoir, mais aussi les faits plus anodins, comme l'organisation de la distribution du courrier et les gages du messenger. Il apprend aussi que les feux de joie et les réjouissances (donnés à l'occasion de succès militaires, de traités de paix ou d'heureux événements survenus dans la famille royale ou seigneuriale) étaient ordonnés exclusivement par le gouverneur, puis l'intendant ; toute initiative du châtelain, par exemple, était irrémédiablement condamnée.

Réédition du livre intitulé *Études sur la ville de Thiers (Auvergne)*.

*La communauté des habitants (1272-1789)*, paru en 1894.

Réf. : 1135-2722. Format : 14 x 20. 460 pages. 56 € Parution : mars 2008.

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou dès parution  
XX

Retrouvez  
**LE LIVRE  
D'HISTOIRE**  
sur Internet...  
<http://www.histo.com>



Bulletin  
de  
souscription

## Le Livre d'histoire

à retourner à : 17, rue de la Citadelle  
02250 Autremencourt  
Tél. 03 23 20 32 19



Parution mars 2008  
1135-2722

Nom .....

Adresse .....

.....

.....

### JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire  Par C.C.P.  Par mandat  Par carte bancaire

N° | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Expirant le :

| | | | |

Téléphone (obligatoire) :

.....

Signature :

.....

Je commande « ÉTUDES SUR LA VILLE DE THIERS » :

..... ex. au prix de 56 €.....

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 €- 2 ex. 7 €- 3 ex. 8 €.....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2008 (344 pages)

- 2 675 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais).....

Fait à....., le.....

TOTAL :


TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ. Prix justifié.

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.